

VIC infos

LE MOT DU MAIRE



Chères Vicoises, chers Vicois,
Chères Lagraulassiennes, chers
Lagraulassiens,

Avec les fêtes de la Saint-Matthieu, la saison
estivale vicoise s'est achevée. Encore une fois,
notre commune s'est montrée à la hauteur :
locaux et touristes ont pu profiter d'un été animé et
particulièrement convivial.

Aujourd'hui, la période estivale a laissé place à la rentrée scolaire et à la reprise des activités (scolaires et extrascolaires) pour l'ensemble de nos enfants. La rentrée 2015 s'est passée tranquillement pour les petits vicois. Avec un effectif stable, l'ouverture de la neuvième classe de l'école primaire a pu être maintenue au grand soulagement des enseignants, des parents et des élus. Les activités pédagogiques secondaires ont également repris. Est proposée, cette année encore, une quinzaine d'activités différentes assurées par une trentaine d'intervenants.

Cette rentrée, et je m'en réjouis, a également été marquée par le retour de la fête du sport et des associations, le 5 septembre dernier. Ce sont plus de trente associations vicoises qui ont participé à cette journée et je les en remercie. Parents et enfants ont ainsi pu découvrir le large panel d'activités proposées dans notre commune et s'inscrire à leur guise.

L'année scolaire s'annonce donc bien, espérons que la saison sportive et culturelle de notre commune soit également réussie !

Bien à vous,

Le Maire,
Michel Espié

SOMMAIRE

Actualité municipale.... p. 2-5

**Page du groupe
minoritaire p. 6**

Vie associative p. 7

Vos sorties p. 8

Ville de



VIC-FÉZENSAC

ACTUALITE **munici**

AMENAGEMENT DU CENTRE-VILLE : BILAN DE LA CONSULTATION

Au mois d'avril dernier, les Vicois se sont vu distribuer avec le bulletin municipal un formulaire de consultation, l'occasion de donner un avis et d'émettre des opinions sur le projet d'aménagement du centre-ville à venir. Le formulaire était également disponible sur le site internet ainsi qu'à l'accueil de la Mairie.

Comme promis, un bilan complet de cette consultation a été présenté à la population lors d'une réunion publique à la salle des conférences de la Mairie le jeudi 10 septembre dernier.

Vous retrouverez, ici, les grandes lignes de ce bilan :

Nombre de formulaires récoltés : 115 soit un peu moins de 10% de la population urbaine de la commune.

Concernant la **perception** qu'ont les Vicois de leur commune en quelques mots :

- **Les constats des Vicois :**

agréable, vieillotte,
sale, vieillissante,
ville-rue, festive,
conviviale, ville-dortoir,
triste, morose,
vivante, accueillante,
paisible, rurale

- **Les attentes des Vicois :**

Sécurité, redynamiser,
agréable, propre,
conviviale, accueillante,
développement

Concernant l'aménagement, les Vicois espèrent un équilibre entre lieu de vie et parking.

Les **aménagements** les plus sollicités :

- L'aménagement d'espaces verts et de lieux de vie
- La mise en place de sanitaires
- La création d'un cheminement piétonnier sécurisé

La création d'un parvis devant la Mairie semble ne pas être à exclure également.

Concernant la **circulation**, la nécessité de préserver une zone à 30km/h et de la faire respecter ressort largement avec 67% des opinions exprimées. De même, les Vicois semblent attachés à l'arrêt de bus présent en centre-ville.

Pour plus de détails, l'intégralité du bilan de cette consultation est disponible sur le site internet de la Mairie : www.ville-vicfezensac.fr



DES INQUIETUDES LEGITIMES !

Deux inquiétudes majeures sont apparues au bilan de cette consultation : le coût du projet pour les Vicois avec l'impact sur la fiscalité et la nécessité de maintenir un entretien correct du reste de la voirie de la commune.

Le coût pour les Vicois

Le choix de la Municipalité de se lancer dans ce projet est responsable et mesuré. Il n'aura aucun impact sur les impôts payés par les habitants. En effet, la Commune voit arriver à son terme deux emprunts importants en 2015 et 2016. Le renouvellement de ces emprunts et la recherche de subventions nous permettront de financer l'opération sans faire varier l'endettement de la commune ni toucher à la fiscalité locale.

L'entretien de la voirie communale

La Municipalité vicoise restera attentive à l'entretien du reste de la voirie communale. Il est évident que ce projet d'aménagement ne doit pas pénaliser les autres secteurs de la ville. A noter que le Conseil Municipal a déjà augmenté significativement cette année le budget des travaux de voiries réalisés sur les chemins communaux.

LE PROJET EN 5 QUESTIONS

Où ?

Le périmètre de l'opération est défini par la Place Julie-Saint-Avit, le Cours Delom ainsi que les amorces des rues et voies adjacentes.

Quand ?

Programme prévisionnel :

- Choix du maître d'œuvre : en cours.
- Choix de l'entreprise en charge des travaux : fin 2016
- Première tranche des travaux : janvier 2017 à mi-mai 2017
- Deuxième tranche des travaux : Fin septembre 2017 à janvier 2018

Les places se doivent d'être utilisables entre les deux tranches afin que les manifestations estivales puissent se dérouler le plus normalement possible.

Combien ?

Le coût de l'opération (études, rémunérations et travaux) est aujourd'hui estimé à 1 200 000 euros HT.

Comment ?

Les places se doivent d'être agréables, conviviales et fonctionnelles. L'ensemble des aménagements devra répondre aux différentes activités et manifestations se déroulant en centre-ville. De même, il sera indispensable de respecter, comme l'ont exprimé les Vicois, un équilibre entre le piéton et la voiture. Chacun devra trouver sa place : ne pas exclure les véhicules, tout en laissant de l'espace aux piétons.

Qui ?

Le projet sera proposé et réalisé par un groupement réunissant l'ensemble des compétences nécessaires qui sera sélectionné à l'issue de la procédure en cours.

Ces professionnels et leurs propositions vous seront bien évidemment présentés et vous aurez toute liberté de transmettre vos remarques et vos opinions sur leur travail.



ACTUALITE **municipi**

PENTECOTE 2015 : BILAN POSITIF MAIS VIGILANCE !

En mai dernier, les rues de la commune ont une nouvelle fois accueilli de nombreux fêtards, artistes, musiciens et aficionados venus des quatre coins de la France pour participer à cette édition 2015 des festivités de la Pentecôte.

Maintenant l'été écoulé, la Municipalité vous propose de dresser un bilan de cette édition.



Incontestablement, l'édition 2015 s'est montrée à la hauteur des nombreuses attentes. L'ambiance était au beau fixe et les festayres étaient très contents de renouveler

l'expérience. Néanmoins, cette année a également rappelé à tous qu'il ne faut surtout pas baisser la garde pour les éditions à venir.

Avec près de 60 000 personnes sur trois jours, Pentecôte 2015 enregistre une fréquentation en hausse par rapport à 2014. Point positif : les parkings et les campings ont eu un franc succès. Même si l'on peut encore regretter certains stationnements gênants qu'il faudra s'efforcer de verbaliser davantage, dans l'ensemble, le public a joué le jeu avec plus de 6200 campeurs et 2300 véhicules parkés sur les trois sites proposés (parking de la Pachère, camping des acacias et camping de Cauderon).

En ce qui concerne le comportement, même si certains débordements sont encore à constater, la charte de la bonne conduite est toujours bien ancrée dans les têtes. Reste à marteler le message afin que les jeunes n'oublient pas que les Vicois les

tolèrent gentiment dans leur cité mais sous conditions...

Bilan positif donc mais vigilance ! La Municipalité se devra l'année prochaine de veiller à ce que la bonne ambiance persiste et que la ville ne se laisse pas déborder. Un défi chaque année renouvelé.

Pour terminer, la Mairie de Vic-Fezensac tient à adresser ses remerciements à la Communauté des Communes d'Artagnan en Fezensac et à son Président, Robert Frairet, qui, chaque année, met à disposition le terrain de Cauderon pour l'accueil des campeurs. Elle remercie également tous les acteurs et partenaires qui oeuvrent à la sécurité de la fête (secouristes, gendarmes, services de la Préfecture, brigade à cheval, etc.) ainsi que les employés municipaux qui préparent avec beaucoup d'application cette manifestation. Merci, enfin, à l'association Pentecôtavic et au Club Taurin vicois pour l'animation de ce week-end.

	Année 2011	Année 2012	Année 2013	Année 2014	Année 2015
		années de suspension			
Dépenses (hors coûts de personnel)	232 080,58	109 378,28	109 694,00	177 679,20	197 902,47
Recettes	113 802,12	8125,00	25 008,50	123 932,45	134 460,00
Coût total	118 278,46	101 253,28	84 685,50	53 746,75	63 442,47

PROJET «FLEURISSONS NOTRE VILLE».

Sur le modèle de nombreuses autres communes, la ville de Vic-Fezensac a décidé de lancer un programme « Fleurissons notre ville ». L'objectif de ce projet est de donner la possibilité à l'ensemble des Vicois de fleurir leur façade, leur clôture ou leur bas de mur afin de verdir et embellir nos rues.

Le principe est simple. Vous avez un projet de plantation ou de végétalisation de votre façade ? La Mairie se met à votre disposition (bien évidemment dans la limite des possibilités techniques et réglementaires) pour créer des excavations dans le trottoir devant la façade, la clôture ou le mur concerné. Une fois l'emplacement prêt, c'est à vous de jouer. Cette végétalisation est accessible à tous, demande peu d'entretien et est particulièrement économique.

Pour participer, il vous suffit simplement de remplir le formulaire de candidature (ci-joint) et de le renvoyer ou le déposer à l'accueil de la Mairie. Chaque candidature sera enregistrée puis traitée individuellement. Les élus en charge de ce projet, José Bentegeac et Jean-François Agut prendront contact avec vous.

Information :

Points positifs d'une façade ou d'un mur végétalisé :

- Réguler les températures et la pollution
- Limiter l'imperméabilité des sols
- Créer du lien entre voisins

EN BREF

JARDINS FAMILIAUX. Renouvellement des baux.

En ce moment, a lieu un renouvellement de certains baux aux jardins familiaux. Des jardins seront donc disponibles très prochainement. Les personnes ou les familles intéressées par l'obtention d'une parcelle sont invitées à se faire connaître auprès de Maité Cazenave, adjointe. Contact : cabinet du Maire au 05.62.64.47.11.

TRANSPORTS SCOLAIRES. Un nouvel arrêt à Cauderon.

Depuis la rentrée, suite à une demande des parents et de la Municipalité, le Conseil Départemental a accepté exceptionnellement de mettre en place un arrêt du bus scolaire au lotissement Cauderon. Le nombre significatif d'enfants domiciliés dans ce lotissement a permis d'obtenir cette dérogation. La Municipalité s'en réjouit.

DISPOSITIF D'ALERTE. La sirène de Vic contrainte au silence.

En raison des nouvelles procédures d'alerte mises en place par le Ministère de l'Intérieur, la sirène de la commune s'est vue contrainte d'être raccordée au réseau de sirènes d'alerte à la population interconnectées. En raison de ce raccordement, la sirène de Vic ne pourra plus sonner tous les jours à compter du mois d'octobre. Seuls des essais seront effectués le premier mercredi de chaque mois à midi. Une habitude locale qui disparaît, la Municipalité s'en voit très attristée.

RAPPORT DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES

Dans le cadre de ses attributions courantes, la Chambre Régionale des Comptes (CRC) a examiné la gestion de notre Commune au titre des exercices 2009 et suivants.

Elle a notifié son rapport d'observations définitives qui a fait l'objet d'un débat lors du dernier conseil municipal.

M. ANTONELLO, adjoint aux finances, a violemment critiqué la gestion de l'équipe municipale précédente et le « mépris » des élus de l'opposition eu égard aux critiques que nous énonçons régulièrement.

Que dit ce rapport ?

* **En terme d'endettement**, aucun emprunt à risque contracté, et des prêts qui arrivent à échéance. Cela permettra d'ailleurs de pouvoir emprunter à nouveau pour les futurs investissements, sans alourdir la dette de la commune.

* **Pas de plan pluriannuel des investissements**, mais il y avait une politique cohérente des travaux et un calcul au plus juste des coûts.

Depuis de nombreuses années, nous devons faire face à la crise financière, le chômage, le problème des sans-abris, des emplois précaires et tant d'autres soucis engendrés par la mondialisation et notre société de consommation.

A cela vient s'ajouter depuis quelques temps une migration qui rappelle les années noires des guerres où des peuples entiers fuyaient la barbarie des conflits.

Tout le monde a entendu parler, à

Aujourd'hui, toujours pas de plan pluriannuel et une gestion « au coup par coup » avec des prévisionnels qui doublent sur certains projets.

* **Au sujet de Pentecôte**, les économies n'ont pas été significatives lors des années de suspension. Normal car :
- absence de recettes ;
- maintien de la sécurité ;
- continuité des investissements pour les fêtes à venir.

Au final, l'équipe actuelle, sur les années 2014-2015, récolte les fruits des décisions de l'équipe précédente et les quelques satisfécits de la CRC ; mais ATTENTION à garder la maîtrise de la fête (salubrité, sécurité, finances, débordement...).

* **Les frais de personnel** représentent le premier poste de dépenses de la Commune ; mais la CRC reconnaît que Vic gère des services qui exigent un personnel nombreux (scolaire, périscolaire et petite enfance) contrairement à d'autres communes qui ont transféré ces services à des communautés de communes.

LE DEFI DE DEMAIN

défaut de l'avoir connu, des Italiens fuyant le régime mussolinien ou des Espagnols cherchant à échapper au franquisme.

Aujourd'hui, ce sont les Afghans, les Iraquiens, les Syriens... qui fuient leurs pays dévastés par les guerres et leurs atrocités. Ils viennent frapper à la porte de l'Europe, de la France, de nos régions...

Difficile de rester insensible à cette misère humaine. Nos dirigeants, ou du moins certains, ainsi que l'opinion

En conclusion des critiques virulentes infondées :

Rien de grave n'a été relevé : **pas d'erreur de gestion, pas de malversation, pas d'observation sévère ni d'injonction...**

L'ancienne équipe s'est préoccupée de la voirie, a presque terminé l'assainissement et s'est dotée d'équipements que beaucoup pourraient nous envier, et tout cela :
- sans augmenter les taux des impôts locaux ;
- en aidant considérablement le tissu associatif ;
- en assumant le coût de nombreuses manifestations festives.

Quant à notre soi-disant « mépris » envers le groupe majoritaire, sachez que seul le débat d'idées nous intéresse et anime nos commentaires ! Au delà des diplômes, seuls le sérieux, l'implication et la volonté de bien-faire comptent à nos yeux.

Si on peut vous reconnaître une certaine proximité avec la population, cela ne compense nullement le manque de préparation de nombreux sujets !

publique semblent avoir compris l'urgence. Des élus et des associations se positionnent pour accueillir ou aider ces personnes en difficultés.

Il semblerait, d'après la presse, que M. le Maire de Vic se soit engagé dans cette démarche.

Nous ne pouvons que souscrire à cette initiative et espérons rapidement **un véritable débat au sein du conseil municipal.**

VIE associative

CINE QUA NON : UNE ASSOCIATION POUR DYNAMISER LE CINEMA



Emanation de la commission « cinéma » de l'Office de Tourisme, l'association « Ciné qua non », sous l'égide de la Mairie et avec le soutien de la Communauté de communes, a en charge, depuis mai 2015, l'exploitation et l'animation du cinéma de Vic-Fezensac.

Dans le droit fil des actions impulsées par l'ancienne commission, « Ciné qua non » poursuit le cycle des animations : Ciné italien (« La Sapienza »), Ciné-Concert en collaboration avec « Label de nuit », Fête du cinéma, Ciné Tempo Latino, Ciné-randonnée, Ciné-Musique ou Cinespana en août.

Sont également en projet différentes séances à thèmes et animations notamment dans le cadre du festival « Indépendance(s) et Création » de Ciné 32 ou encore sur le thème de la maladie d'Alzheimer.

Le programme des séances est édité à la quinzaine et distribué dans les commerces locaux.

Pour les personnes intéressées, une carte d'adhésion est désormais disponible pour soutenir le cinéma au tarif de 10 €/personne ou 15 € pour les couples.

L'équipe de Ciné Qua Non est présente au Cinéma du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h ainsi qu'aux heures de séances.

Tél : 05 62 64 40 90
cinequanoncinevic@free.fr

L'ADMR : UNE ASSOCIATION D'AIDE A LA PERSONNE SUR LE TERRITOIRE.



L'ADMR, n° 1 des services de proximité, œuvre au quotidien pour apporter des services « sur-mesure » à la population locale du territoire. Portée par des bénévoles et salariés, l'action de l'association locale s'exerce au plus proche des personnes pour répondre à leurs besoins et à leurs attentes. L'ADMR développe une action solidaire qui favorise

le lien social, grâce notamment à la mise en place de bénévoles visiteurs au domicile des personnes les plus fragilisées.

Différentes gammes de services sont proposées par l'association locale de Vic-Fezensac : ménage, bricolage, aide et accompagnement, garde de jour et de nuit, préparation des repas, soins infirmiers, garde d'enfants à domicile ou à l'extérieur, etc.

Les équipes de bénévoles et de salariés mettent chaque jour du cœur à l'ouvrage pour mener à bien leur mission quotidienne. Toutes les personnes intéressées, ayant le sens de l'entraide, de l'investissement, du service sont les bienvenues.

lundi au vendredi de 9h à 12h
5 rue de la République
32190 VIC-FEZENSAC
05.62.06.52.66
Courriel :
admr.vicfezensac@admr32.fr
Site web : www.admr.orgcom
ou au 05.62.06.40.40

L'ÉTÉ en images



Tempo Latino 2015



Clôture éclectique 08/2015



Course cycliste
de la St Matthieu 2015



Journée «Toros y Vinos»
20/09/2015



Fête des sports 2015



Piscine 2015

Événements à venir

LE REPAS DU TORO

Samedi 31 octobre, à partir de 19h30, salle Polyvalente.
Organisé par l'UAV Football, Rugby et Basket,
Viande de toro offerte par le club taurin vicois.
Prix du repas : 15 euros.
La finale de la coupe du monde de rugby
sera retransmise avant le repas.

LE MARCHÉ DE NOËL

Le 12 décembre organisé par l'ACAV

Mairie de Vic-Fezensac, Cours Delom, 32190 Vic-Fezensac
Tél : 05 62 64 47 00 - Fax : 05 62 64 47 13
Mail : mairie@ville-vicfezensac.fr
Page Facebook : Mairie de Vic-Fezensac
Site internet : www.ville-vicfezensac.fr

VIC infos 8